



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 MAI 2024

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN

ABSENTE EXCUSEE : Elisabeth GOUGAT.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du P.V. du 05/04/2024 ;
- Rapport des délégués aux Championnats d'Allier ;
- Point sur les délégations AURA ;
- Absence des joueurs après inscription aux éliminatoires et AURA ;
- Rapport Commission jeunes (Triplette et Tir de précision) ;
- Discipline ;
- Questions diverses.

I – APPROBATION DU P.V. du 05/04/2024 :

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de leur collègue et ami Roland FRADIN, Roger MALBEC soumet le PV du 5 avril à l'approbation des membres du Comité. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - RAPPORT DES DELEGUES AUX CHAMPIONNATS D'ALLIER ;

Il est regrettable de n'avoir pas pu suivre les résultats en direct pour tous les Championnats Départementaux sur le site France Pétanque par manque de connexion en particulier au BCF.

Dans l'ensemble il n'y a pas eu de problème majeur si ce n'est quelques rares tenues non homogènes et des terrains inondés ou boueux comme à LURCY-LEVIS.

Question de Sébastien PINEAU sur le Doublette Provençal : ce dernier aura bien lieu en 2025.

III – POINT SUR LES DELEGATIONS AURA :

Le tableau des délégations des CRC est revu, il manque un délégué le 16 juin à Saint-Gérand le Puy. Par ailleurs Arnaud MAISONNEUVE se positionne comme délégué à PONT DE VAUX pour le Triplette Provençal.

Prise en charge des joueurs à l'AURA : Les forfaits prévus pour l'hébergement (60€ la nuit), les repas (20€ le repas) et les frais kilométriques (0.30cts/km) seront versés aux joueurs sur justificatifs.

IV - : ABSENCE DES JOUEURS APRES INSCRIPTION AUX ELIMINATOIRES ET AURA :

Les membres présents du Comité, à l'unanimité, mettent en application le règlement (document modalités des championnats) : En cas de refus d'un joueur qualifié de se rendre à l'AURA, celui-ci sera sanctionné par l'exclusion du même championnat l'année suivante. Le Président du club du joueur concerné en sera informé. Il en sera de même pour l'absence d'un joueur qualifié à un Championnat Départemental.

Une liste des joueurs sanctionnés sera tenue à jour.

Suite à la réclamation faite par le Président de la Pétanque Bressolloise au sujet du Tir de Précision Jeunes, Roger MALBEC lui a adressé un courrier reconnaissant qu'il y a eu une erreur sur le tableau du CD03 concernant le nombre de joueurs qualifiés à l'AURA. Malgré son intervention auprès des responsables de la Région, un seul joueur est qualifié et la finale ne sera pas rejouée.

V – RAPPORT COMMISSION JEUNES (Triplette et Tir de précision) :

Concernant le Triplette Jeunes et le Tir de Précision Junior à Lurcy-Lévis, Ghislaine DAAS fait état d'un bilan financier plutôt positif, avec un excédent de 649 € sur le budget.

VI – DISCIPLINE :

La Commission de Discipline va devoir se réunir prochainement pour une nouvelle affaire. Monsieur Jean-Pierre BARTHONNET va rejoindre cette Commission comme membre extérieur du secteur de MOULINS. Didier LEVIEUX rappelle qu'il serait souhaitable de recruter des membres extérieurs dans les Secteur de VICHY et MONTLUÇON.

VII : QUESTIONS DIVERSES :

1 - Club CLEV : La Présidente du club a informé Roger MALBEC que l'affaire allait passer au tribunal et que ce serait donc une procédure civile et non pas une comparution en Commission de Discipline, l'ex-président de ce club n'ayant pas pris de licence cette année.


2 - Réponse à Max LARVARON concernant les frais de la Coupe de France : On est en attente d'informations complémentaires de la Fédé.

3 – Pour le CDC Provençal l'inscription hors délai de l'équipe de BELLERIVE ne sera pas prise en compte, le tirage étant déjà effectué.

4 - En raison des élections Européennes, les Championnats Sénior et Féminin du 9 juin débiteront à 9H.

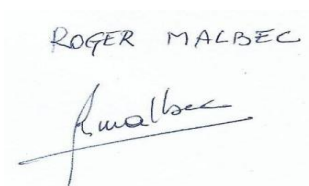
La séance est levée à 21 H15.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président
du Comité Départemental de l'Allier.



ROGER MALBEC